

L'IMPACT DES TEXTES LITTÉRAIRES EN VUE DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES ET INTERCULTURELLES EN FLE (CAS DES APPRENANTS DE LA 4E ANNÉE MOYENNE ET DE LA 3E ANNÉE SECONDAIRE)

Samira ALLAM-IDDou
allamiddousamira@yahoo.fr
Centre Universitaire de Ain Témouchent (Algérie)

Abstract: *Our contribution is part of a reflection on the teaching of foreign languages, in this case the French language through the literature for training and the development of language and intercultural competences which, at their tower represent a major stake in education. In this paper, we refer to a central point, namely the use of literature in the medium and high school didactics of the FLE, with a view to installing mainly in the learner not only productive and receptive skills in French. But also intercultural skills. The question we will ask is how is literature used and / or articulated by the teacher in his class? Thus, the questions underlying this reflection are: Why introduce or teach literature in FLE class? What place does this teaching of literature in FLE classroom occupy? What is the textual typology chosen to be taught in the different levels? Is there a difference between the text taught in a language class, literary or scientific? Is the methodology adapted to teach the literary text the same for each sector? To answer all these questions, it seemed to us necessary to carry out a field survey by observation of text lessons in the 4th and 3rd year secondary classes that we propose to interpret and analyze. The choice of classes is not random. The 4th year and the 3rd are exam classes considered as hinge classes or decisive. At the same time, they are orientation classes for learners towards the various literary, scientific or technical fields.*

Keywords: *literature- literary text- FLE- language/ intercultural competences.*

Introduction

L'Algérie a déployé de gros efforts dans la réforme de l'enseignement en général. Cette réforme a pour but la restructure et la révision des programmes d'enseignement, dont l'apprentissage et la maîtrise des langues étrangères, en l'occurrence le français.

S'agissant, du cycle moyen et secondaire, la dernière réforme qui date de 2004 a vu l'introduction dans le processus enseignement/apprentissage, plusieurs textes en classe de

français langue étrangère (FLE)¹, notamment le texte littéraire pour favoriser l'apprentissage du français, et de développer les compétences linguistiques.

Dispositif pédagogique où l'on peut explorer tous les aspects de la langue : la phonétique, la morphologie, la sémantique ainsi que des compétences culturelles, voire interculturelle pour s'imprégner d'une culture nouvelle et de pouvoir communiquer avec autrui, dans les diverses situations qui peuvent se présenter qui le distingue des autres textes. Dans une perspective interculturelle, la didactique de la littérature en classe de FLE se donne pour objectif principal « *de développer chez l'élève le goût et le plaisir de lire en français, d'accéder à la culture des lecteurs de la langue et d'enrichir sa propre expérience au contact des auteurs français.* »²

En raison de ses caractéristiques, la réforme précitée, donne au texte littéraire la place nodale qu'il occupe aujourd'hui. Cet enchaînement de mots qui permet à l'écrivain de nous faire découvrir le monde à travers ses propres observations où l'on décèle les sentiments de ce dernier.

Dotée de tous les éléments d'esthétique, la langue valorisée des formes propres à la littérature permet de revenir plus profondément sur l'expression des sentiments et des émotions. Elle compte également une autre fonction ayant trait au style c'est le caractère poétique de la langue.

Il ne faudrait pas omettre de mentionner un autre caractère du texte littéraire tout aussi important que ceux qu'on vient de citer et qui se rapproche au processus de communication où la relation s'instaure des lors que le lecteur a sous les yeux une œuvre.

Nos observations, en tant qu'enseignante de français, nous ont permis de constater qu'en dépit des caractéristiques du texte littéraire, il est à préciser que nous avons pu relever ces dernières années, qu'en Algérie après la dernière réforme dans les programmes de l'enseignement que le texte littéraire n'occupe pas une place privilégiée dans les programmes notamment pour les deux niveaux : 4AM-3AS où il n'est exploité que, comme le dernier projet à la fin de l'année scolaire sans pour autant, prendre le temps nécessaire à fin de l'aborder correctement et le terminer dans les délais prévus en ayant accompli toutes les activités d'apprentissage, car pour des raisons de temps imparti à ces activités ou pour divers obstacles, l'enseignant n'arrive pas à l'exploiter.

Partant de ce constat, nous avons entrepris d'élaborer cette étude pour montrer l'importance du texte littéraire et son exploitation.

A travers ce rapide tour d'horizon que nous avons volontairement étoffé des aspects véhiculés par le texte littéraire, la question qui se pose maintenant est celle de connaître comment l'exploitation de ce dernier puisse-t-elle être pertinente dans l'enseignement/apprentissage du FLE et lui restituer ainsi la place qu'il doit occuper dans le programme de l'enseignement.

En d'autres termes, nous voulons savoir comment l'exploitation du texte littéraire puisse-t-elle être pertinente dans l'enseignement du FLE ? Notre article essaiera également de répondre aux questions suivantes : Quelle est la typologie des textes choisis pour être enseignés dans les différents niveaux ? Ya-t-il une différence entre les textes enseignés dans une classe de langue, littéraire ou scientifique ? La méthodologie adaptée pour enseigner le texte littéraire est-elle la même pour chaque filière ?

¹ Français langue étrangère. Désormais FLE.

² Mineduc (1997). *Programme de français en classe anglophone des établissements d'enseignement secondaire général*, Yaoundé : Inspection Générale de Pédagogie / ESG, Sous-section du Bilinguisme.

Pour pouvoir répondre à toutes les questions, il nous a semblé nécessaire de mener une enquête de terrain par observation de leçons de textes dans les classes de 4^{ème} année moyenne et 3^{ème} année secondaire que nous proposons d'interpréter et d'analyser. Le choix des classes n'est pas pris au hasard. La 4^{ème} année et la 3^{ème} sont des classes d'exams considérées donc comme des classes charnières voir décisives. Elles sont en même temps des classes d'orientation des apprenants vers les différentes filières littéraires, scientifiques ou techniques.

1. Quelques fondements théoriques

La didactique des textes littéraires est l'une des constituantes majeures dans l'enseignement du français langue étrangère. A ce propos, Coste (1982 : 59-73) affirme que la littérature ou l'œuvre littéraire est la question qui concerne évidemment toute didactique d'une langue étrangère. Or, l'enseignement de la littérature continue de susciter un certain nombre d'interrogations parmi les didacticiens, questionnements relatifs aux objectifs de la didactique de la littérature et aux méthodes à adopter : Pourquoi introduire ou enseigner la littérature en classe de FLE ? Quelle place occupe cet enseignement de la littérature à travers les méthodologies d'enseignements du FLE étant donné que l'objectif assigné en classe de FLE est d'installer des compétences langagières. Tel est l'objet de notre réflexion.

De prime abord, il nous semble très utile d'apporter un éclairage sur ce qui est un texte littéraire. Il s'avère essentiel de s'intéresser aux caractéristiques du texte littéraire qui se présente en tant qu'outil principal de l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère, en l'occurrence le FLE.

Mais avant toute chose, le recours à quelques concepts clés tels que littérature, fait littéraire se pose afin de montrer que le texte littéraire a sa place dans les cours de FLE et que tout retour au texte littéraire en guise de support et modèle d'enseignement/apprentissage du FLE s'avère indispensable pour installer essentiellement chez l'apprenant des compétences productives et réceptives en français.

Étymologiquement parlant, la littérature désigne écriture. Appréhender la littérature c'est appréhender d'abord l'écriture d'un texte ou un texte et son écriture. Le fait littéraire est pour (Escarpit cité par Ouhibi-Ghassoul, 2003 : 109-115), d'abord un fait subjectif, avant d'être même un fait de connaissance. Ainsi, le texte littéraire se définit à la fois par rapport à la vie sociale et par sa spécificité à l'égard d'un autre fait littéraire :

« L'existence d'un fait comme fait littéraire dépend de sa qualité différentielle. Ce qui est « fait littéraire » pour une époque, sera un phénomène linguistique pour une autre et inversement selon le système littéraire par rapport auquel ce fait se situe. Étant donné que la vie sociale entre avant tout en corrélation avec la littérature par son rapport verbal. (...) Cette corrélation entre la série littéraire et la série sociale s'établit à travers l'activité linguistique, la littérature a une fonction verbale par rapport à la vie sociale. » (Achour, Rezzoug, 1990 : 87)

À partir de là, nous pouvons dire, en se référant à (Peytard, 1986 : 247) que le texte littéraire est considéré comme un produit linguistique, un espace à observer, à interroger comme révélateur du fonctionnement multiple du système de la langue, régi par une langue organisant son propre système de fonctionnement de référence. Il est également le produit d'une énonciation, activité menée en amont de sa production.

Le texte littéraire constitue aussi selon Collie et Slater (1987), un matériau voire un document authentique important pour l'apprentissage de la langue étrangère. C'est-à-dire, un document qui n'a pas été conçu à des fins pédagogiques. En lisant des textes littéraires, les apprenants de la langue étrangère sont contraints de faire face à la langue destinée aux natifs et par conséquent, ils se familiarisent avec différents registres et usages de la langue écrite. Ils affirment que l'enseignement de la littérature en classe de langue étrangère offre une source d'enrichissement linguistique au profit des apprenants.

Dans ce sens, (Dufays et al., 2015), affirme que la lecture des textes littéraires en classe de langue étrangère permet « *de progresser dans la maîtrise de la langue écrite, qu'il s'agisse du vocabulaire, des constructions grammaticales ou des subtilités des différents styles et registres d'écriture.* »

Nous déduisons que la lecture littéraire permet aux apprenants d'acquérir les multiples règles de l'expression écrite. Comme le confirme Dufays, « *nul ne peut écrire s'il n'a lu ; toute écriture résulte de l'observation dans des écrits existants de régularités qui ont fait office de modèles.* ». Ces auteurs nous font remarquer que les difficultés qu'éprouvent certains apprenants en classes de FLE sont dues à leur manque de lecture.

Donc, l'enseignement des textes littéraires a un rôle très important, de développer les capacités langagières des apprenants à travers le développement de leurs compétences en expression écrite puisqu'il est considéré comme « *l'exploration réglée des possibilités offertes.* » (Albert et Souchon, 2000 : 78)

À travers les textes littéraires, les apprenants pourront découvrir un genre différent et développer simultanément des compétences linguistiques et des compétences interculturelles. Ces dernières consistent à mettre l'accent sur l'interculturel qui se définit comme l'ensemble des processus psychiques, relationnels, groupaux, institutionnels, générés par les interactions de cultures [...] (Clanet, 1998 : 21) afin de mieux faciliter l'intégration du lecteur dans le texte et permettent de pallier le foisonnement interculturel entre les deux pôles (auteur-lecteur).

Cervera considère le texte littéraire comme une expression, un regard fragmentaire porté sur un modèle culturel. C'est en ce sens que nous envisageons l'apprentissage d'une langue étrangère. Puisqu'apprendre une langue étrangère ce n'est pas seulement étudier la langue, il convient d'établir un parallèle entre la découverte d'une culture et l'apprentissage d'une langue, en somme, de mettre en évidence cette culture partagée. L'apprentissage de la langue étrangère implique donc la découverte de nouvelles pratiques culturelles et de nouvelles valeurs (Cervera, 2009 : 46).

De ce fait, le recours au texte littéraire comme outil didactique est considéré comme le meilleur moyen de communication. L'œuvre littéraire semble constituer le meilleur dispositif pédagogique en classe de FLE pour aider l'apprenant à mieux acquérir la langue et sa culture. D'après (Peytard cité par Rufat, 1997 : 583), le texte littéraire est celui où le langage travaille de manière non-linéaire et non-univoque, sans pour autant en interdire une approche réglée. Parce que précisément, elle révèle et illustre les potentialités multiples du langage, l'œuvre littéraire a inévitablement sa place dans les cours de FLE.

2. Objectif et méthode

L'objectif de cette étude consiste bien dans l'usage du texte littéraire ainsi que son impact en vue de développer des compétences langagières et interculturelles chez les apprenants du cycle moyen et du secondaire. Afin de mettre cette étude en œuvre, nous avons mené une enquête par observation des leçons dans un milieu scolaire. L'observation s'est déroulée dans deux établissements d'enseignement moyen et secondaire en milieu

urbain. Les établissements se trouvent dans le centre-ville de la willaya de Sidi Bel Abbès. Selon L-J Calvet (2000 : 46-53) « la ville est le cadre de la majorité des recherches sociolinguistiques contemporaines parce qu'elle constitue le lieu par excellence de la rencontre de pratiques sociales et linguistiques diverses ».

Pour l'enseignement moyen, nous avons observé une classe de la 4^{ème} année. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, nous avons examiné quatre classes de terminale, toutes filières confondues (classe de langues, classe littéraire, classes scientifique et technique). Cette méthode de recherche permet une description plus objective. Pour (Puren, 2012) « la méthode centrée sur l'observation, l'analyse et l'interprétation des données est une pratique plus éclairante pour la recherche concrète en didactique du français ». Lors de l'observation des classes, nous avons été munie d'une grille d'observation que nous avons confectionnée nous-mêmes.

Notre enquête ne s'est pas seulement basée sur l'observation des leçons mais nous avons également élaboré un autre dispositif d'enquête. Pour rendre notre enquête la plus exhaustive possible, nous avons pensé à un entretien directif avec l'enseignant après la leçon qui est d'une part un outil en complémentarité avec l'observation directe et autre part, il nous permet de recueillir des données discursives analysables. La conversation avec l'enseignant a porté sur l'évaluation du programme de français au cycle moyen et secondaire ainsi que les résultats et le niveau des apprenants.

3. Analyse des résultats

3.1 Données préliminaires : Identification des leçons qui se sont déroulées en classe de 4^{ème} année moyenne

Tableau 1

Niveau : 4e année moyenne / Leçons observées
Texte support : « Pourquoi faire des études ? », Georges DUHAMEL, Le notaire du Havre, p. 91 : Compréhension de l'écrit.
Texte support : « le loup et l'Agneau », Jean de LA FONTAINE, p. 93, lecture et compréhension.
Texte support : « Mon costume de poète », José Mauro de VASCONCELOS, p. 109
Texte support : Extrait de texte : « La cigale et la fourmi », Esope Fable, p. 127 : Leçon de grammaire : discours direct/discours indirect.
Extrait de texte : « L'Etranger », d'après Albert Camus, p. 127 : Discours direct/discours indirect.
Texte support : « Ma maman chérie », André Gide, p. 174, Vocabulaire : le lexique des sentiments.
Texte support : extrait de texte sans titre : D'après Edmond de Amicis, Grands cœurs, p. 187. Compréhension, explication lexicale et production.

3.2. Interprétation des résultats : Bilan de la didactique du texte littéraire au cycle moyen

L'interprétation de ce tableau nous montre les différentes dénominations attribuées à chaque leçon. Pour certaines leçons, l'enseignant met le titre du texte et de la leçon. Pour d'autres, l'enseignant se contente seulement de mentionner le titre du texte support sans indiquer l'objectif visé de la leçon.

Rappelons que notre objectif n'est pas de porter des jugements sur les titres des leçons ni de critiquer la méthode suivie par l'enseignant observé. Par contre, à travers ces leçons nous essayons de voir si réellement il n'y a pas de littérature qui est enseignée dans cette classe de 4^{ème} année moyenne.

Pendant le déroulement de la leçon, nous avons constaté qu'après la lecture du texte (lecture silencieuse par les apprenants puis une lecture magistrale par l'enseignant après avoir dégagé les éléments périphériques du texte étudié), l'enseignant passe d'une manière générale directement à l'explication du lexique répertorié selon le thème du texte même si le titre de la leçon n'est pas mentionné. Pour l'explication du lexique, nous avons constaté aussi que l'enseignant ne prend pas en considération le contexte dans lequel les termes sont construits. Parfois, c'est la méthode de déduction qui permet aux apprenants de trouver eux-mêmes le sens. Par cette méthode, l'enseignant ne fait que créer des conditions favorables de réflexion chez l'apprenant. Mais ceci favoriserait à l'enseignant de développer une situation de prise de parole de l'apprenant en français langue étrangère. Cette démarche pourrait mettre en avant une méthodologie en didactique axée essentiellement sur les résultats.

Par le biais de cette démarche, l'enseignant est censé de réaliser, en termes de résultats, ce que les apprenants sont capables de produire, ce dont ils sont capables de réaliser, c'est-à-dire, le savoir-agir. Voilà en quelques termes, la raison d'être de cette didactique appelée aussi approche par compétences, mise en place en 2003, qui permet l'intégration de l'apprenant et le met au centre des préoccupations des programmes scolaires.

Pour ce faire, l'enseignant se voit dans l'obligation d'aider les apprenants à découvrir le sens d'un mot à partir de deux techniques la sémasiologie³ ou l'onomasologie⁴. En compréhension par exemple, l'enseignant peut partir des formes connues pour découvrir le sens du texte et ce sens produit sera réutilisé dans d'autres formes linguistiques. Mais, en tenant compte de nos observations, la littérature n'est pas enseignée en 4^{ème} année et les enseignants disent que ce manque est dû au fait qu'elle n'est pas prévue au programme de français.

3.3. Résultats des entretiens avec les enseignants du cycle moyen

Pour les entretiens avec les enseignants, nous avons voulu savoir les raisons qui font que la littérature n'est pas enseignée au cycle moyen. Ainsi, la question à laquelle nous nous sommes référés est la suivante : Pourquoi la littérature n'est pas introduite aux apprenants du cycle moyen ?

Pour cette question, la plupart des enseignants interrogés attestent que les apprenants n'ont pas encore le niveau qui leur permet d'aborder la littérature. Ils pensent qu'il faut d'abord attendre pour que les apprenants maîtrisent les normes de la langue française telles que les règles de la grammaire, etc. qui leur permettront d'aborder la littérature dans les années à venir. Pour eux, littérature est destinée aux étudiants de l'université qui ont déjà atteint un certain degré de maîtrise de la langue française. Certains enseignants affirment que cette absence est liée non seulement aux difficultés des thèmes littéraires mais aussi aux thèmes qui sont beaucoup éloignés de notre contexte. D'autres enquêtés pensent que cela est, peut-être, dû au manque d'enseignants qualifiés.

Nous avons aussi posé une autre question concernant l'intérêt de la didactique des textes littéraires au cycle moyen. Comme réponse, l'ensemble des enseignants estiment que l'enseignement de la littérature au cycle moyen serait favorable pour les apprenants. Elle leur permettrait une grande motivation pour la littérature. « De nos jours, les apprenants ne

³ La sémasiologie consiste à étudier la forme linguistique d'un mot pour aller au sens.

⁴ L'onomasologie consistant en une démarche qui part du sens pour arriver à découvrir les formes linguistiques. C'est aussi une stratégie très importante et efficace pour développer la compréhension d'un texte.

sont pas créatifs, ils ne rédigent même pas de petits textes ni de petits poèmes même si des séances de rédaction existent dans les programmes scolaires ». En plus, la rédaction pourrait sans doute aider les apprenants de développer des compétences de production.

Ces enseignants enquêtés nous ont fait remarquer que les programmes au cycle moyen sont caractérisés par un grand nombre de leçons de lexique, de grammaire et de conjugaison. Ils affirment qu'ils sont obligés de répéter les mêmes leçons pour chaque niveau (1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} année). Ces séances surtout de grammaire sont nombreuses d'où les séances de production écrites ou orales sont totalement négligées. Les apprenants passent leur temps à apprendre les règles sans vraiment donner l'importance à leur utilisation dans leurs écrits. Cette situation se remarque surtout en classe de 4^{ème} année ont-ils ajouté. Comme proposition, ils nous suggèrent d'intégrer la littérature dans ces classes car au cycle secondaire, par exemple, l'apprenant aura déjà acquis des notions littéraires et développer par conséquent des compétences de communication écrite et orale, de compréhension et d'explication qui leur faciliteront de produire leurs propres textes.

Cette situation favoriserait l'approche actionnelle préconisée par le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR, 2000) et qui s'inscrit dans le prolongement de l'approche communicationnelle, entamée dès les années 70/80 dans l'enseignement des langues. L'essentiel serait donc accordé à la communication, à la production et à la créativité littéraire d'où une approche conduite sur le savoir-faire et le savoir-agir doit vraiment être instaurée.

Nous pensons aussi que l'avis de ces enseignants reste fondé de tant plus que les apprenants manifestaient une vive participation à la lecture des textes lorsque l'enseignant voulait désigner le lecteur du texte en classe. Ceci montre que la littérature offrirait à l'apprenant de nombreuses opportunités d'interagir avec les autres dans de variables situations de créativité littéraire.

3.4. Bilan de la didactique du texte littéraire au cycle secondaire

Le choix des classes du cycle secondaire permet d'examiner s'il y a une différence des textes et la manière dont ils sont enseignés pour chaque filière.

Tableau 2 : Identification des classes du secondaire et l'observation des leçons.

Niveau	Leçons observées
3 ^{ème} AS Scientifique	Texte support : « Hamid Serradj réunit les fellahs », Mohamed Dib, L'Incendie, éd. Le Seuil, 1954, p. 77.
3 ^{ème} AS Gestion économique	Texte support : Poème : « Dans la gueule du loup », Kateb Yacine, p. 38.
3 ^{ème} AS Lettres	Texte support : « Le nez », Nicolas Gogol, le Nez (1835), p. 180.
	Texte support : « Qui sait ? », Guy de Maupassant, 1890, p. 211.
3 ^{ème} AS Langues Etrangères	Texte support : Extraits de textes : « L'apparition », « Le vagabond » Guy de Maupassant, Le Horla, 1887 ; « Les misérables », Victor Hugo, pp. 218-21 : Conjugaison
	Texte support : « La main », Guy de Maupassant, La main, 1883, p. 182. Lexique du surnaturel.

Le tableau présenté ci-dessus nous permet de repérer les différents textes qui ont été enseignés pour chaque filière du secondaire. Par le biais de cette étude, nous avons

voulu savoir si l'enseignant ne choisit pas le même texte dans une classe du même niveau et de filière différente.

Ainsi, l'interprétation de ce tableau nous permet de noter que toutes les filières ont les mêmes leçons en français. Cela signifie que les professeurs enseignent les mêmes textes. A titre d'exemple, le texte *de Mohamed Dib* « Hamid Serradj réunit les fellahs », *L'Incendie* est enseigné dans quatre différentes filières à savoir, la filière scientifique, économique et les branches littéraires (Lettres et Langues Etrangères).

La question qui se pose est de savoir si chaque filière n'a pas son propre programme d'enseignement ou si le programme est identique. A ce sujet, l'analyse du programme de la 3^e année secondaire, fait apparaître que toutes les filières sont concernées par ce programme. Ce qui fait que les textes restent les mêmes pour toutes les filières.

Or, dans les classes de seconde, c'est-à-dire, de 2^e année le programme préconisé pour chaque branche est différent d'une filière à une autre. A titre indicatif, le projet quatre « Mettre en scène un spectacle pour émouvoir ou donner à réfléchir. « Dialoguer pour raconter » où se trouve aussi « Le discours théâtral » est extrêmement riche en notions littéraires telles que « les figures de style » ainsi que l'étude des poèmes, des fables et chansons est spécialement enseigné aux apprenants de branches littéraires et les classes de langues même le théâtre est bien développé par l'enseignant tandis que dans les autres classes, le projet quatre n'existe pas. Même si certains enseignants préfèrent que les projets littéraires soient introduits dès la 1^{ère} année secondaire, et ce, pour toutes les filières sans distinction. Ce qui fait que la littérature mérite d'être enseignée dans toutes les classes.

En ce qui concerne le programme de 3^{ème} année secondaire, les enseignants nous ont affirmé que les difficultés rencontrées dans les leçons sont multiples et variées. En plus du problème lié au niveau de maîtrise de la langue française, il s'agit aussi d'un manque de prérequis des apprenants. Ce sont des notions nouvelles pour les apprenants et ils arrivent difficilement à bien assimiler. Sans oublier l'introduction de la littérature algérienne avec les récits historiques dans le premier projet intitulé « Exposer pour manifester son esprit critique, textes et documents d'histoire » qui comprend des récits de la période coloniale où l'apprenant doit manifester son esprit critique.

Conclusion

Notre objectif vise à observer des classes de la quatrième année du cycle moyen ainsi que des classes du cycle secondaire concernant l'enseignement des textes littéraires. Il s'interroge sur les raisons qui font que l'exploitation de la littérature ne figure pas dans les classes de FLE du cycle moyen et dans quelques classes du secondaire même si les textes littéraires existent. Cette étude montre que le texte littéraire occupe peu de place dans les manuels scolaires. Il apparaît sous forme d'œuvres littéraires qui sont souvent exploitées comme supports pour des exercices de langue mais jamais utilisées comme outils de production de sens ou lieu de ressourcement qui permettent un échange interactif et incitent au plaisir de lire. Car selon nous, lire le texte littéraire ce n'est pas seulement essayer de décoder les signes. Mais, c'est chercher à percevoir les mouvements mêmes du langage (Allam-Iddou, 2015 : 99).

Les différentes observations de leçons nous ont montré que l'exploitation de la littérature dans l'enseignement du FLE n'est pas organisée au cours des leçons d'enseignement. Ce sont des activités surtout d'exploitations lexicales et grammaticales qui sont beaucoup plus privilégiées. Seules les classes littéraires de seconde qui détiennent de véritables cours de littératures (florilège de poèmes, théâtre).

Ce qui nous fait déduire que l'erreur ne revient pas essentiellement aux enseignants mais aux concepteurs des programmes parce que les enseignants ne font qu'appliquer ce qui est dans les programmes scolaires. Les professeurs interrogés pensent que la littérature est trop complexe pour leurs apprenants. Les textes littéraires sont, comme nous l'avons décrit, devenus des outils d'enseignement (supports) surtout en lexique. Aucun enseignant n'a utilisé le texte comme point de départ d'un savoir-agir ou de projet de lecture, c'est-à-dire, une écriture nouvelle à partir du texte de départ comme le suggère Peytard aux didacticiens quand il dit « *qu'il convient de ne pas placer le texte littéraire à la fin ou au sommet, ou au hasard de la progression méthodologique, mais d'en faire, au début, dès l'origine du cours de langue, un document d'observation et d'analyse [...]* » (Peytard, 1986 : 247).

Rappelons aussi que le texte littéraire est le support le plus convenable pour assurer les différents besoins en matière de culture et notamment de langage. Son usage est fréquemment lié à l'enseignement et l'apprentissage du FLE puisqu'il paraît comme le moyen le plus adéquat dans tout enseignement et apprentissage d'une langue étrangère en ciblant les différents aspects susceptibles d'aider tout apprenant durant ce processus.

En tant qu'enseignante de français, nous recommandons l'utilisation des textes littéraires pour l'enseignement du FLE en raison de son statut de "laboratoire du langage" (Allam-Iddou, 2015 : 102). Par ailleurs, même si l'objectif assigné est celui d'enseigner la langue et non la littérature, comme le déclare Jean Verrier, « *c'est eux [les textes littéraires] qui font qu'une langue soit vivante.* » (Verrier cité par Cervera, 2009 : 22-45).

L'enseignant doit proposer à travers le texte littéraire à ses apprenants des activités sur la langue et pour la langue dans le but de combler toute lacune d'ordre : linguistique, communicatif, cognitif, culturel, etc. Leur apprendre à résumer un texte, à le lire méthodiquement, à situer dans l'histoire les auteurs, à construire un raisonnement, à formuler un jugement, etc. Des activités qui contribuent à la bonne formation des apprenants.

Dans cet article, nous souhaitons d'enrichir cette expérience ambitieuse afin de proposer à l'apprenant algérien une nouvelle manière d'acquérir et de maîtriser la langue française, par le biais de textes littéraires pour un meilleur accès à la fois au monde du savoir.

Bibliographie

- ALLAM-IDDOU S., (2015), « De l'usage des textes littéraires comme outil didactique pour l'enseignement/apprentissage du Français Langue Étrangère », en « Synergies », Chili, n° 11, pp. 95-103.
- ACHOUR, Ch., REZZOUG, S., (1995), *Convergences critiques. Introduction à la lecture du littéraire*, Alger, Office des publications universitaires, p. 87.
- CERVERA R., « À la recherche d'une didactique littéraire », en « Synergies. Revue du Gerflint », Chine, n°4, p. 45-22, consulté le 15 juin 2015, disponible en ligne : <http://gerflint.fr/Base/Chine4/cervera.pdf>
- Conseil de l'Europe, (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR): apprendre, enseigner, évaluer*, Strasbourg: Division des politiques linguistiques, p. 40.
- CLANET, C., (1989), « La formation en situation interculturelle », Centre pour les équipes de recherches et d'études des situations interculturelles, p. 21.
- COLLIE, J., SLATER, S., (1987), *Literature in the Language Classroom*, Cambridge, United Kingdom.
- DUFAYS, J.-L. et al., (2015), *Pour une lecture littéraire, Histoire, théories, pistes didactiques*, Paris, De Boeck Supérieur.

- OUHIBI-GHASSOUL, N., (2003), « Le savoir -savant. Introduction du texte littéraire en cours de langue étrangère », en *Interculturalité et Didactique*, n°07, 2003, pp. 109-115.
- PUREN, C., (2012), « La didactique des langues-cultures comme domaine de recherche », consulté le 12/05/2015, disponible en ligne : <https://www.christianpuren.com/cours-la-dlc-comme-domaine-de-recherche/>
- PEYTARD, J., (1986), « Didactique, sémiotique, linguistique », en *Syntagmes*, 3, Paris, p. 247.
- RUFAT, Perello, H., (1997), « De la littérature avant toute chose... Enseignement/apprentissage du F.L.E par la littérature », en VI Colloque : Centenaire de François Rabelais, p. 583.